

Pass Sanitaire à l'hôpital mais pas dans les centres commerciaux... voilà les priorités de Macron

écrit par Christine Tasin | 6 septembre 2021





Les priorités de Macron, ce sont tout bonnement celles du grand capital, des multinationales, de ses copains du CAC 40...

Le nombre de centres commerciaux de plus de 20 000 mètres carrés en France soumis à l'obligation du passe sanitaire va passer de 178 à 64 à compter de mercredi, selon le ministre, qui était [interrogé sur BFM-TV](#). Cette décision a été prise en raison de « **la baisse du taux d'incidence constatée sur l'ensemble du territoire** », selon un communiqué du gouvernement.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/09/06/covid-19-le-passe-sanitaire-ne-sera-plus-demande-dans-les-centres-commerciaux-a-partir-de-mercredi-dans-les-departements-ou-le-taux-d-incidence-est-inferieur-a-200_6093553_3244.html

<https://francais.rt.com/france/90214-ca-fait-mal-president-medef-demande-arret-du-pass-sanitaire-dans-les-centres-commerciaux>